

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 34 (2004)
Heft: 7-8

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fortune et PC

Quelle est la prise en compte de la fortune dans le calcul des prestations complémentaires à l'AVS/AI?

Par fortune, il faut comprendre: la fortune mobilière (argent liquide, avoirs en banque, CCP, titres, valeurs de rachat de l'assurance-vie, succession non partagée, etc.) et la fortune immobilière (immeubles, terrains, parts en copropriété, etc., en Suisse ou à l'étranger). En fait, il s'agit de tous les biens.

– A-t-on droit à des prestations complémentaires si on a de la fortune?

– Un certain niveau de fortune peut empêcher de bénéficier de prestations complémentaires (PC). Il est toutefois important de savoir que la fortune n'est pas prise en compte intégralement dans

le calcul des PC; le calcul se fait sur la part de la fortune qui dépasse Fr. 25 000.– pour une personne seule et Fr. 40 000.– pour un couple et, pour les personnes en âge AVS, à raison de 1/10^e dans le calcul des prestations complémentaires fédérales et de 1/5^e dans le calcul des prestations complémentaires cantonales. Les intérêts de la fortune sont, en revanche, pris en compte intégralement.

– Quel est le montant de la fortune qu'il ne faut pas dépasser pour demander des PC?

– Il n'y a pas de montant maximum fixé qui vous empêche de déposer une demande. Il se peut

que vous n'ayez pas droit, en fonction de votre situation actuelle, à des prestations, mais il est préférable d'effectuer cette démarche, plutôt que de renoncer, à tort, à un droit.

– En cas de séparation de biens, comment la fortune est-elle prise en compte?

– Les prestations complémentaires ne tiennent pas compte des aménagements contractuels du mariage, mais de la réalité économique. Si les conjoints vivent ensemble, les prestations complémentaires sont calculées globalement, c'est-à-dire que les revenus et la fortune des deux conjoints sont additionnés. Si

l'un des conjoints vit en EMS, on procède à deux calculs séparés pour lesquels la fortune est divisée en deux parts égales.

L'OCPA tient à votre disposition une documentation détaillée ainsi qu'une feuille de calcul qui vous permettra d'effectuer un calcul approximatif des prestations auxquelles vous pourriez éventuellement avoir droit. La documentation et la feuille de calcul se trouvent également sur le site internet.

OCPA

Office cantonal des personnes âgées
Route de Chêne 54
1211 Genève 6 – CP 6375
Tél. 022 849 77 41 – Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public (rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Genève

Informations aux patients

Le Centre de documentation en santé de Genève est là pour vous informer si vous cherchez des renseignements concernant votre santé.

Le Centre de documentation en santé (CDS) est né pour répondre à un besoin. Revenant de plus en plus de demandes de la part de patients, ou de leurs proches, la Bibliothèque de la faculté de médecine a tenté d'y répondre au mieux. Le CDS a ainsi pris forme, avec le soutien du DASS (Département de l'action sociale et de la santé).

Depuis 1997, le CDS témoigne d'un véritable changement d'attitude de l'individu face à la maladie... et face aux médecins. Le

patient souhaite s'informer et pouvoir bénéficier d'une véritable interaction avec le personnel soignant qui le prend en charge.

Dans le cadre du CDS, une très riche documentation est mise à la disposition du grand public, au sein d'une bibliothèque académique. Les documents sont en libre accès et peuvent être empruntés à domicile. À disposition: dictionnaires, encyclopédies, atlas d'anatomie, livres, brochures, dossiers, revues, vidéos, cassettes audio, présentations d'asso-

ciations. De plus, le visiteur n'est pas laissé sans aide face à cette considérable source d'informations. Un service d'accueil et d'information est à sa disposition, qui entendra sa demande en toute discréction, et le CDS bénéficie aussi de l'encadrement de professionnels de la santé. Des documentalistes orientent le visiteur dans ses recherches. Sur place, celui-ci a également accès à un ordinateur lui offrant un précieux catalogue des sites internet consacrés à la santé, source supplémentaire d'informations.

Pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer, il leur suffit d'appeler le CDS et une solution sera trouvée afin qu'ils

puissent avoir accès aux documents qui leur seraient utiles.

C. Pz

Informations pratiques

Horaires: accès à la libre consultation des documents du lundi au vendredi de 8 h à 22h (le samedi de 9 h à 18 h, le dimanche de 14 h à 18 heures).

Adresse: Centre médical universitaire (CMU), 9, av de Champel, 1206 Genève. Tél. 022 379 50 90 et 379 51 90. e-mail: cds@medecine.unige.ch

Valais

Une fanfare de bons copains



D.R.
Les Gars du Rhône et leur marraine Elisabeth Trincherini, lors de l'inauguration du drapeau, à Savièse en juin 2003.

Du souffle, de la bonne humeur et une note d'humour. Telle est la recette du succès de la fanfare des aînés du Valais romand.

« Nous sommes une fanfare avec des clarinettes et des saxos, pas un *brass band*. En fait, nous sommes une équipe de copains ayant du plaisir à se retrouver pour jouer ensemble et partager un bon moment », explique Gabriel Schmidli, l'actuel président de la fanfare des aînés du Valais romand. Les Gars du Rhône ont inauguré leur drapeau lors de la Landsgemeinde des Aînés, tenue à Savièse, en juin 2003. La fanfare avait déjà fêté son dixième anniversaire. Forte aujourd'hui d'une soixantaine de membres, elle fut fon-

dée le 6 avril 1992 à Sion, au local de l'Harmonie municipale, sous la présidence de Marcellin Clerc, l'un des initiateurs. Vingt-sept personnes, contactées par une lettre circulaire adressée aux vétérans cantonaux, assistaient à cette séance organisée avec le soutien de Pro Senectute.

« On était une bonne équipe. On a serré les rangs. Et nous sommes maintenant une des fanfares les plus nombreuses du canton », raconte Gabriel Schmidli. Alors que beaucoup de fanfares villageoises ont tendance à voir leur effectif se réduire, les Gars du Rhône recrutent régulièrement de nouveaux adhérents. Les musiciens viennent de toutes les régions du Valais romand, de Saint-Gingolph à Salquenen, ainsi que des vallées latérales. Pour en faire partie, il faut cultiver l'amour de la musique et être âgé de 50 ans et plus.

« Les registres sont assez bien répartis », ajoute l'actuel direc-

teur, Pierre-Marie Debons qui a mené à la baguette L'Echo des Glaciers de Vex et La Rose des Alpes de Savièse, dont il fut sous-directeur. « Les chefs de registre sont souvent d'anciens trompettes militaires. Et une bonne partie des musiciens jouent aussi dans leurs fanfares respectives. »

Notes d'humour

Les répétitions, tous les premiers lundis du mois, se tiennent au local de La Lyre à Saillon de 18 h 30 à 20 h 30. Raoul, l'homme à tout faire prépare lutrins et partitions. « On travaille de manière intensive durant deux heures. Les musiciens sont très assidus. Il y a une

excellente ambiance et le chef assortit toujours ses remarques d'une note d'humour. » Au programme, des marches traditionnelles comme *Marignan* de Jean Daetwyler, considérée comme l'hymne national valaisan, *Vieux Camarade* que tous les musiciens connaissent, de la musique de style bavarois, valses et polkas, un pot-pourri qui a beaucoup de succès, *L'Assiette valaisanne*. Puis on passe à la partie récréative, chacun ayant apporté un carton de bouteilles ainsi que quelque chose à manger.

Chaque été, les musiciens se retrouvent pour un week-end musical avec leurs épouses. Et pendant que les dames font du tourisme, les messieurs répètent en vue du concert qui sera donné le soir. Ils invitent ainsi chaque année les vétérans vaudois à les rejoindre à Vissoie.

Françoise de Preux

Un rôle social

Les Gars du Rhône présentent une dizaine de prestations par an. En 2004, la fanfare a animé la Journée des Aînés en avril à Sion Expo et, en juin, elle a participé à la Fête des Générations. Elle est aussi invitée au 100^e anniversaire de l'Harmonie municipale de Sion et à l'Amicale des Vétérans à Collombey. Elle donnera en outre des concerts dans des homes comme la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice. « Nous avons un rôle social à jouer », pré-

cise le président. « Nous répondons volontiers à la demande des établissements pour personnes âgées et des hôpitaux. Nous n'avons pas la prétention de donner des concerts pour des festivals. Notre but est de faire plaisir aux gens et les pensionnaires sont émus par la musique qui éveille en eux des souvenirs. »

» Contact:

Gabriel Schmidli, président, tél. 027 306 35 25.

Un minizoo à la maison de



Nicole Chuard

Les résidents du home de Jeuss près de Morat apprécient la présence des animaux.

■ Un beau domaine près de la forêt de Galm, à l'écart du village de Jeuss, offre aux résidents du home une retraite proche de la nature.

Qui connaît Jeuss, un village alémanique près de Morat? Peu de monde, même parmi les Fribourgeois! Et pourtant, dans ce coin de terre, un home médicalisé est en train de devenir une sorte de lieu de rencontre et d'animation pour la région, grâce au minizoo aménagé à l'extérieur et aux manifestations organisées dans la grande salle ou sur la terrasse.

Le domaine de Galm est situé sur le haut du village, tout près de la forêt. Une ancienne et grande bâtisse blanche dominent l'ensemble, composé de plusieurs bâtiments reliés. Les

plus récents abritent le home médicalisé. A droite en arrivant, il y a le four à pain dans une petite maison en pierre, et derrière le bâtiment principal, une grande ferme en exploitation. Quant au minizoo, il se trouve aussi à l'arrière des bâtiments, à l'orée de la forêt. Toute la propriété est gérée par le directeur du home, Pierre Aufranc. Son épouse Regula s'occupe des animaux. L'ensemble dégage une atmosphère de hameau campagnard. Sur la terrasse, devant l'entrée du home, une dame âgée, assise à une grande table en bois, trie de vieux livres. Dans l'entrée-caféteria, des re-

traités boivent un verre avec leurs visites. On s'interpelle. Le directeur arrive. Début quarantaine, loquace, enthousiaste, il explique: «Nous sommes loin de tout, il faut donc attirer les gens chez nous, nous ouvrir sur l'extérieur. Le minizoo fait venir du monde, des familles surtout, et d'autres retraités.»

Pierre Aufranc est arrivé à Jeuss il y a trois ans avec sa famille et ses quatre kangourous. Deux bébés kangourous complètent aujourd'hui le groupe, ainsi que des chèvres naines, des émeus, des daims, des alpagas. Un parc a été spécialement amé-

nagé dans la forêt pour une portée de sangliers que le home a recueillis tout petits, après que leur mère a été tuée par les chasseurs de la région.

Le parc animalier s'étend sur 5000 m², entre la forêt et les bâtiments des résidents. On peut en faire le tour à pied ou en chaise roulante. Mais les résidents observent aussi les animaux depuis la terrasse ou la fenêtre de leur chambre. «Rien ne leur échappe, signale le directeur. Récemment, un chevreau a été attaqué par une fouine. On en a parlé toute la journée. Heureusement, le cabri a été soigné et maintenant il fait courir sa mère dans tout le parc.»

La main à la pâte

Au home de Jeuss, les retraités qui le peuvent donnent un coup de main, pour épucher les légumes, ratisser les plates-bandes du jardin, ramasser des pierres dans les champs, sortir les chevaux et les panser, aider à la buanderie. «Les personnes âgées ont besoin de se sentir utiles, elles veulent participer à la vie active», souligne M. Aufranc.

La maison de retraite reçoit aussi des visites. Sa cafétéria est ouverte aux promeneurs (la Voie suisse passe tout près) et aux habitants de la région; elle prépare aussi des repas pour des groupes d'autres homes en excursion. Quant à la salle polyvalente, elle est utilisée pour l'assemblée communale ou des réunions d'autres associations des environs.

La grande rencontre régionale est cependant le Brunch à la ferme à l'occasion du 1^{er} Août. Pour cette occasion, Pierre Aufranc mobilise soixante personnes bê-

retraite

névoles. La recette sert à organiser des vacances pour les résidants ou à faire une dépense extraordinaire, comme une TV à écran géant ou une broche pour le jardin.

Le domaine de Jeuss est un petit monde près de la nature, où vivent 43 retraités dans les bâtiments du home, la famille du directeur dans sa maison et celles d'employés dans des appartements du bâtiment prin-

pal. Bientôt, il y aura aussi un foyer de jour. On vit là, comme dans un village, avec les travaux de la ferme, la vie des animaux et des gens, les visites et les fêtes. Tranquillement, devant un panorama magnifique.

Annette Wicht

»» **Adresse:** Home médicalisé de Jeuss, Galmgutweg, 1793 Jeuss, tél. 026 674 96 00.

Vaud

A Bercher aussi, les animaux sont appréciés!

Situé dans le vallon de la Mentue, en contrebas de la route qui mène de Bercher à Ogens, le parc animalier de l'EMS Clos-Nestlé est l'une des destinations favorites des courses d'écoles du canton de Vaud. Il figure également dans le guide *Kids*, comme but de promenade à l'intention des familles. Parmi les quelque 400 animaux présents dans le parc, on peut admirer des biches, des moutons, des canards, mais également une demi-douzaine de lamas parfaitement acclimatés.

Mais ce sont pourtant les résidants de l'EMS psychogériatrique voisin qui en profitent le plus. Au cours de leurs promenades, les résidants, souvent issus d'un milieu campagnard, apprécient la présence des animaux et chaque naissance représente une véritable petite fête.

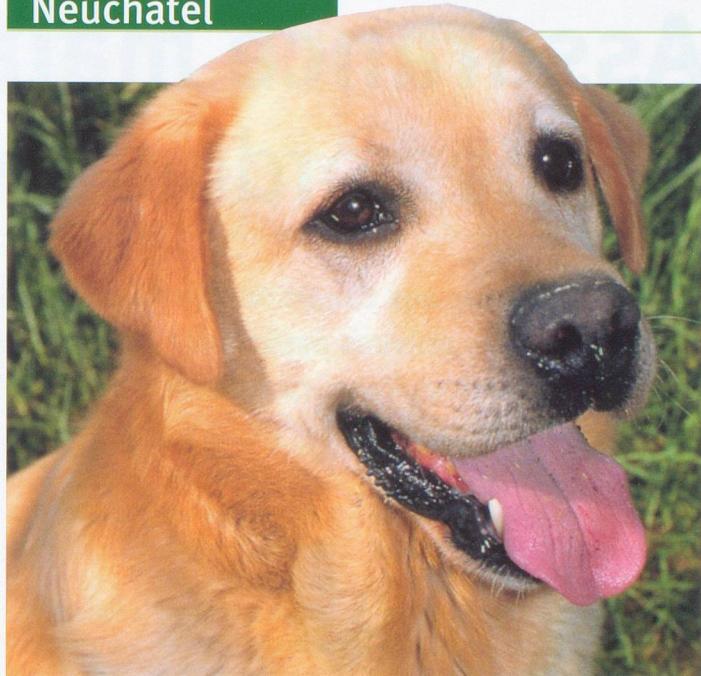
«Pour nous, ce parc animalier entre dans le cadre d'une prise en charge globale des résidents, qui ont souvent de la peine à faire face au monde actuel», dit Bernard Russi, directeur de l'établissement. «A Bercher, ils évoluent dans un environnement serein et ils ont naturellement une relation privilégiée avec les animaux du parc.»

Les effets bénéfiques de la zoothérapie ne sont plus à démontrer. Outre l'EMS Clos-Nestlé, plusieurs établissements vaudois accueillent des petits animaux dans le cadre d'un programme thérapeutique. C'est notamment le cas à la Fondation Baud à Apples, à l'EMS Les Myosotis de Montherod et La Diligence à Morges.

J.-R. P.

»» **Clos-Nestlé**, 1038 Bercher. Tél. 021 887 72 82.

Neuchâtel



D.R.

Médor va en pension

Il n'est pas toujours facile pour un propriétaire d'animal de confier son protégé durant les vacances ou une hospitalisation. Que l'on se rassure: les pensions pour animaux subissent de sérieux contrôles.

Dans le canton de Neuchâtel, il y a plusieurs chatgeries et chenils mais peu d'établissements permettent de caser chien et chat au même endroit. La majorité des pensions limitent à une vingtaine le nombre de leurs petits hôtes car au-delà de ce nombre, un CFC de gardien d'animaux est requis. Avant le séjour de Minou ou Médor, il est conseillé d'aller visiter les lieux. Certains responsables de pension, sont par ailleurs disposés à venir chercher l'animal à la maison si son propriétaire ne peut pas se déplacer.

Pour être admis, les chiens et les chats devront avoir reçu un rappel des vaccins combinés durant les 12 mois précédent le séjour. Par ailleurs, en général les chats mâles doivent être castrés. Les prix du séjour oscillent entre 8 et 12 francs par jour pour les

chats et entre 12 et 24 francs pour les chiens en fonction de leur taille. Pour les rongeurs, lapins ou oiseaux, il faut compter entre 4 et 6 francs.

A. G.

Adresses utiles: La Taupe à l'ours (tous animaux de compagnie), 2027 Fresens, tél 032 835 15 78, www.lataupealours.ch; La Chaumine (chenil) 2300 La Cibourg, tél 032 968 57 34, www.lachaumine.ch; Hélène Meyer (chats uniquement), 2058 La Joux-de-Plâne, tél 032 853 60 33; Chat va bien (chats et petits animaux), 2017 Boudry, tél 032 842 40 87. Les Sociétés protectrices des animaux (SPA) font aussi parfois office de pension.